

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

ELECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 11 MARS 1973

2e CIRCONSCRIPTION ANGERS-SUD

MOUVEMENT RÉFORMATEUR

ANDRÉ LAUMONIER

Avocat à la Cour
Domicilié à Angers
Résidant à Saint-Aubin-de-Luigné

Président fondateur du Club Européen d'Angers
Président du S.C.O. d'Angers
Médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports

Electeurs, Electrices,

A tous ceux, à toutes celles qui m'ont accordé leur confiance le 4 mars, j'adresse mes sincères remerciements.

Pour la première fois depuis 1958, les élections législatives donnent lieu dans notre circonscription à un scrutin de ballottage.

Ce n'est pas un hasard.

Ce ballottage concrétise la volonté de changement qui a été exprimée par la majorité d'entre vous.



Suppléant :

Henri BORÉ

Agriculteur
Ancien Combattant 1939-1945
Maire du Marillais

OUI, vous êtes en majorité pour le changement
OUI, il faut le changement... POUR :

- **que cessent les scandales**
- **que soient améliorées les conditions d'existence des déshérités**
- **que priorité soit donnée aux équipements dont nous avons besoin et non pas à de démentielles dépenses de prestige**
- **que soit sauvegardée la vie de nos campagnes**
- **que, par le pouvoir régional, soit desserré le carcan administratif**
- **que se fasse l'Europe politique**

MAIS CE CHANGEMENT DOIT SE FAIRE :

DANS LE CALME...
DANS LE RESPECT DE NOS INSTITUTIONS
ET EN SAUVEGARDANT
LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Parmi vous, élu par vous, je me tiendrai à votre disposition pour vous entendre et pour vous aider à résoudre vos problèmes.

ENSEMBLE *nous instaurerons la* ***VÉRITABLE DÉMOCRATIE DE PARTICIPATION*** *à laquelle aspirent tous les Français, et les jeunes plus particulièrement.*

VU LE CANDIDAT.

IMP. PRAIZELIN, 58, R. JEAN-BODIN - ANGERS